

A l'instant

LES BRÈVES DE LA FSU TERRITORIALE DE LA GIRONDE

E dito

Cher(e)s collègues,
Nous avons organisé deux réunions d'information auprès des collègues des Centres d'Exploitations de la DI, plusieurs auprès des Collèges et des Services de la DGAS. Nous continuons à apporter du soutien quotidien à de nombreux agents confrontés à des difficultés.

Nous restons force de proposition sur le Projet d'Administration Départementale et maintenons notre implications dans les groupes de travail de l'Agenda Social. En bref, l'équipe de la FSU Territoriale reste sur le pont et occupe une place importante dans la représentation du personnel du CD 33 !

Même avec le fort taux d'abstention lors des dernières élections professionnelles, la force et la capacité militante de notre équipe ne cesse de progresser.

La FSU Territoriale est non seulement présente sur le terrain au plus près des collègues et force de proposition dans les instances représentatives du personnel mais s'est également illustrée sur le plan régional et national !

A « quatre voix près » la FSU Territoriale obtenait la première place en CST à la ville de Mérignac. Les résultats obtenus au Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et en Haute Vienne placent notre organisation syndicale largement en tête !

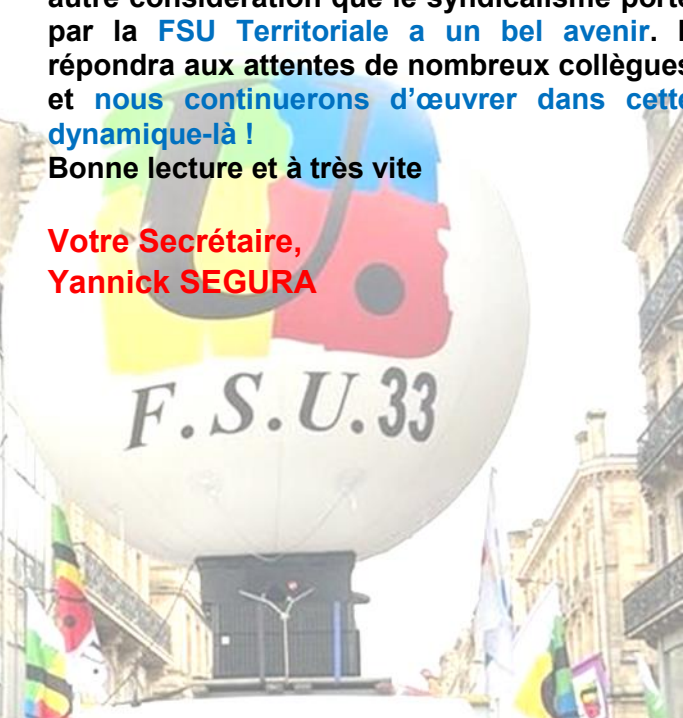
Les agents de la catégorie C, souvent en

première ligne face aux différentes difficultés et parfois à la précarité ne se sont pas trompés lors de ce vote ! Notre positionnement en faveur de la reconnaissance de l'engagement de l'encadrement intermédiaire et des chefs de projets comme des professionnels de la DGAS commence déjà à porter ses fruits. Il renforce ce travail de lien auxquels nous sommes profondément attachés !

Nous sommes convaincus que c'est bien en privilégiant le respect et l'humain avant toute autre considération que le syndicalisme porté par la FSU Territoriale a un bel avenir. Il répondra aux attentes de nombreux collègues et nous continuerons d'œuvrer dans cette dynamique-là !

Bonne lecture et à très vite

Votre Secrétaire,
Yannick SEGURA



Contenu de ce numéro :

Billet d'humeur...

Les agents ne doivent pas louper ce rendez-vous

Une histoire de vie

Élections pro.

Quand la FSU Territoriale rencontre la DGAJ

Une délégation de la FSU territoriale, **composée de trois représentants des collègues** et deux élus vient de rencontrer la Directrice Générale en charge de la Jeunesse !

Nous avons pu longuement échanger sur **notre revendication de création, dans le cadre du PAD, d'une grande DGA en charge de la Citoyenneté**. Elle rassemblerait **l'Environnement, la Culture, les Collèges, la Jeunesse, le Sport et la Vie Associative** !

Nous avons également échangé sur **la mise en place d'un Pôle Technique Départemental**. Il garantirait **de véritables interlocuteurs techniques aux Agents de Maintenance et aux Responsables des Cuisines** dans les collèges. Il renforcerait **les liens entre la Direction du Patrimoine et la Direction des Collèges**.

L'idée de **mettre en synergie les différentes équipes et créer des magasins territoriaux pour mutualiser l'ensemble du matériel** au profit de la DI, de la DC et de la DP semble aussi faire son chemin !

Enfin la FSU Territoriale a souligné **les difficultés rencontrées au niveau du bureau des moyens humains de la Direction des Collèges**. Notre volonté est de garantir une meilleure protection à nos collègues confrontés à la « double peine » dans les établissements scolaires : **Rattachement fonctionnel au personnel de l'éducation nationale, hiérarchique à la Direction des Collèges et de gestion des carrières à la DRH** !

Enfin, nous avons alerté la DGAJ sur **les difficultés rencontrées par l'équipe volante de la DC** ! Les frais de déplacements sont trop faiblement indemnisés. La DGAJ va étudier la possibilité **de doter chaque agent d'un véhicule de service** ! Dans l'éventualité où cela ne serait pas réalisable, la FSU Ter-

ritoriale **suggère la mise en place d'une indemnité supplémentaire**. Elle viendrait renforcer le peu de remboursement dont font l'objet nos collègues.

La FSU Territoriale est longuement revenue sur **les problèmes d'ouvertures/fermetures des bâtiments et autres astreintes**. **Le personnel de l'éducation nationale, logé en nécessité absolue de services (NAS), ne participe pas à ces contreparties**. Il laisse l'ensemble de ces missions reposer uniquement sur nos collègues logés ! La DGAJ en convient. Elle confirme que **les textes sont précis : l'ensemble des personnels logés doit participer à ces contreparties**. Cependant, l'éducation nationale semble en faire une autre lecture ! Elle n'est pas opposée à l'idée **d'élaborer un règlement intérieur**. Il offrirait un **vrai cadre de travail** à nos collègues et viendrait rappeler toutes ces obligations !

Concernant le temps de travail, la FSU Territoriale a relayé le souhait de nombreux agents d'être calqués sur **la semaine de 41 heures hebdomadaires**. **Ils souhaitent le même régime de récupérations que les personnels de cuisines** ! La DRH a admis que **ce dispositif de la mobilité n'était pas figé**. Il fera l'objet d'évolutions.

La DGAJ s'est félicitée de ce temps d'échange constructif. Elle propose de **nous revoir pour faire des points dans l'année**. La FSU Territoriale, dans le cadre de la nomination du nouveau Directeur Adjoint des Collèges propose d'organiser également **des rencontres régulières afin de relayer les difficultés rencontrées dans les établissements** ! Cette démarche constructive est déjà mise en place à la Direction des Infrastructures ! A suivre...

Travailleurs médico-sociaux et Administratifs de la DGAS un travail de fond en perspective !

La FSU Territoriale tant sur le plan national qu'au sein du département souhaite **le versement du CTI à nos collègues cadres et agents administratifs** afin de reconnaître leur engagement professionnel !

Pour nous, il n'est pas question d'accepter un Ségur au rabais ! Pour autant, **les différentes mobilisations** auxquelles nous avons participé, **n'auront pas suffi à convaincre l'employeur Départemental de verser l'entièreté de la prime Ségur à nos collègues médico-sociaux**. Ils devront **se contenter d'une transformation de leur RIFSEEP au prorata de la valeur du CTI sans augmentation de leur rétribution**. Pour l'instant, il n'y a **aucune garantie d'obtenir une contrepartie financière à nos collègues administratifs qu'ils soient au central ou sur les territoires** !

Face à cette **situation de blocage**, il va falloir dépasser cette logique de **surenchère et d'invective** afin de privilégier l'inventivité et un **travail de fond pour avancer sur la question** !

Sinon cette **dynamique de rassemblement est condamnée à une usure et à un pourrissement affaiblissant nos revendications** !

La FSU Territoriale, dans le cadre de la **clause de revoyure du nouveau régime indemnitaire**, va demander **le versement de l'expertise**

RIFSEEP pour l'ensemble des agents/cadres de la DGAS afin de compenser ce non-versement de la prime Ségur ! Elle prônera **l'ouverture de négociations sur l'absence d'attractivité sur certains territoires** ne permettant pas à l'employeur départemental de recruter des professionnels du travail médico-social ou social ! Vous êtes nombreux à nous faire **état de votre lassitude et de votre souhait de renoncer à vos différentes missions** ! De ce fait, la FSU Territoriale souhaite **ouvrir un vrai débat autour de la pénibilité de vos différents métiers, de la perte de sens et de la récurrence des agressions** !

Si vous souhaitez vous **inscrire dans ce travail de fond et dépasser cette situation de blocage**, nous vous invitons à nous rejoindre et œuvrer à une **amélioration de vos conditions de rétribution et d'exercices de vos missions** !

Une autre voie est possible, **celle du dialogue social et d'une dynamique de confrontation constructive**

Une histoire de vie

La question environnementale est la grande cause que j'ai embrassée dès mes années collège. Elle trouve ses racines dans mon environnement familial, modeste, partagé entre la campagne lorraine chez mes grands-parents agriculteurs, et les mines de charbon chez mes grands-parents paternels.

Au village où j'ai grandi, L'école de la République m'a permis de m'ouvrir au monde du savoir, et me hisser vers les études : Bac scientifique en poche, j'ai intégré ensuite une grande école d'ingénieurs : l'ENGEES spécialisée dans l'Eau et l'Environnement.

J'ai effectué mon stage de fin d'études au Département en 1993, sur l'assainissement en Gironde. Puis, j'ai fait un passage au Département du Gard pendant 9 mois et suis revenue dans la collectivité en 1995, en tant que contractuelle chargée de mettre en place les premiers outils de préservation des nappes profondes en Gironde (SAGE, Syndicat Mixte de gestion des nappes). Ayant obtenu le concours d'ingénieure territoriale, mon poste s'est étendu les années suivantes à la mise en place de la politique de l'eau du département via les schémas d'aménagement et de gestion de bassins versants.

En 2000, après la tempête de 1999, j'ai accepté une lettre de mission pour mettre en œuvre des politiques transversales liées au risque inondation et climatique, entre les Directions de la Valorisation des Ressources et la Direction de l'Environnement.

Poursuivant mon parcours dans cette dernière, j'y ai œuvré pour développer une Cellule d'Assistance à l'entretien des rivières et des zones humides, et articuler la préservation des espaces naturels et des paysages autour de la co-construction avec les acteurs des territoires.

De 2010 à 2011, je me suis accordée une pause, d'abord à la montagne pour me ressourcer puis sur les bancs de l'IATU, pour me former à l'évaluation environnementale des projets d'urbanisme.

C'est ainsi que j'ai intégré en 2012, la Direction des Infrastructures sur un nouveau poste dédié à la prise en compte de l'eau et de l'environnement dans les projets d'infrastructures routières. J'avais pour mission de veiller au bon respect des procédures environnementales dans les projets routiers, (afin d'éviter tout contentieux), mais aussi sensibiliser les techniciens routiers à l'environnement et aux paysages (formations aux procédures, sorties paysages ...).

En 2018, « retour aux sources », je reviens dans ma direction d'origine qui me propose le poste de cheffe de projet du Comité Départemental de l'Eau, nouvelle instance composée pour 1/3 d'élus, 1/3 d'usagers de l'eau et 1/3 d'universitaires et scientifiques. Il s'agit pour moi d'aider l'instance à se saisir des enjeux sur l'eau en Gironde, liés et au changement climatique, et à l'augmentation de la population, et de les amener à proposer des

solutions collectives et co-construites. Ainsi, une plateforme sur l'eau collaborative, ouverte, présentant des données vulgarisées et accessibles à tous, est en cours de construction par l'un des groupes de travail, tandis qu'un autre planche actuellement sur les impacts du changement climatique sur les usages de l'eau dans le monde agricole.

En parallèle de cette mission, je suis également animatrice cette année de la commission « Environnement et Développement Durable » du Conseil Départemental des Jeunes., et participe régulièrement aux travaux à la Base, de prototypage sur l'interpellation citoyenne ou la facilitation de projets par exemple.

Et lorsqu'il me reste du temps, je pratique la photo pour sensibiliser sur la question environnementale, en sillonnant la Gironde, appareil à la main !

Je n'oublie surtout pas d'où je viens, ce qui me permet de garder la tête sur les épaules. Mes origines, où j'ai cotoyé les questions de santé environnementale affectant toujours les plus vulnérables, m'ont conduite dans mon parcours à vouloir préserver notre eau, bien le plus précieux pour la vie sur Terre, et changer les choses vers plus de justice sociale et environnementale, que ce soit dans mes engagements politiques ou syndicaux maintenant.

J'ai retrouvé ce sens et cet humanisme teinté de bienveillance à la FSU. C'est un syndicat qui porte de vraies valeurs, ouvert à tous, transversal dans ses prises de positions et ses forces qui s'additionnent.

J'ai souhaité y apporter mon propre regard et mes propres forces, que ce soit en CAP A ou en contribuant au dialogue social dans le cadre du PAD actuellement. Le management transversal, la facilitation de projets et les dynamiques collaboratives et décloisonnées sont des sujets qui m'intéressent tout particulièrement



Sylviane KOPP

PAD : Vers un projet partagé ?

À la suite de la rencontre avec l'ensemble des organisations syndicales et des animateurs de la phase 2 du PAD, le DGAT a souhaité rendre plus concret et visible le PAD. **Une page dédiée, pour les agents, sur Mascaret a été créée avec appels à participation.** Il veut également **associer les organisations syndicales à chaque étape du projet** (temps dédiés et en amont de chaque CST). **Plusieurs axes de travail** sont retenus :

Les fortes attentes sur l'évolution du rôle des encadrants. Il faut passer d'une logique **d'encadrement pyramidal à une dynamique d'organisation collective pour donner du sens et de la perspective !** C'est une revendication que porte la FSU de longue date. Il est proposé **une charte managériale** clarifiant le partage des responsabilités dans un nouveau système décisionnel.

La transversalité privilégiée entre directions, avec l'harmonisation des pratiques professionnelles et la mutualisation des équipes... **Création d'un directeur unique par territoire.**

Le dialogue renforcé avec les territoires avec la mise en place de nouveaux contrats de territoire et dialogue territorial pour les usagers et les partenaires.

Le soin apporté aux agents et développement de l'attractivité du département. Il faut traiter le **sentiment d'isolement** partagé par certains métiers et mettre en place des stratégies de prévention, mobilité...

Les politiques publiques pensées pour et par les usagers. **Un travail sur l'évaluation des politiques publiques est à mener** avec les agents et les usagers comme contributeurs directs des politiques publiques.

L'autonomie « encadrée » renforcée en laissant la capacité d'initiative au plus près du terrain.

Calendrier :

2021, premières concertations avec les agents ; **2022** analyse des activités et chantiers de transformation ; **2023** propositions de scénarii d'organisation et chantiers de transformation ; **2024** Mise en œuvre du scénario retenu et chantiers de transformation !

La FSU en pense quoi ? :

Ces différentes évolutions impacteront de fait **le futur organigramme des services y compris les métiers et l'organisation des missions** qui en relèvent (ex : Pôle Technique départementale, mutualisation des moyens, renfort de la transversalité)

La FSU Territoriale a demandé **l'élargissement de la participation des agents au-delà de la question de l'accueil et de la gouvernance interne (règlement intérieur) !**

La FSU Territoriale a réaffirmé **son souhait d'ouvrir ces différents champs à l'encadrement intermédiaire et aux agents !** Ce projet ne pourra aboutir que s'il recueille l'adhésion d'une majorité des collègues !

Sur le fond, **la FSU retrouve un certain nombre d'orientations portées dans le cadre de sa contribution collective** (créations de pôles pour permettre aux différentes directions de mieux travailler ensemble, mutualisation des équipements et des moyens, mise en place d'une véritable politique des ressources humaines, offrir un vrai cadre de travail grâce à l'élaboration de règlements intérieurs...)

Ce projet doit être croiser avec les autres groupes de l'agenda social et les réorganisations présentées en Comité Social Territorial!

La contribution collective portée par la FSU doit venir compléter les nombreuses contributions individuelles afin d'enrichir ce projet...

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous ! Des idées, l'envie de participer, n'hésitez pas à vous rapprocher de la FSU Territoriale !

COS Toujours !

La diffusion du dernier Tract « COS dernières infos » vous interpelle peut être. Soyons clair sur le positionnement de la FSU territoriale dans les modalités de sa participation à la vie de l'association.

La FSU Territoriale souhaite s'inscrire dans une démarche constructive visant à garantir une meilleure gestion et des droits nouveaux en faveur des adhérents du COS !

Néanmoins, lorsque les choix ne nous paraîtront « non conformes » au respect de ces droits et/ou de notre

éthique syndicale, nous vous alerterons. Nous continuerons de privilégier la plus grande transparence avec la même probité défendue par la précédente Trésorière.

Si les orientations du COS vont dans le bon sens et l'intérêt des adhérents, la FSU Territoriale soutiendra ces choix.

Nous nous positionnerons toujours en faveur des agents du CD33 !

C'est pour ces différentes raisons que nous avons souhaité conserver notre liberté d'agir en n'intégrant pas ce Bureau !

Je souhaite prendre contact avec un délégué de la FSU

fsusnuter33@gironde.fr - 05 56 99 35 17

Je souhaite adhérer à la FSU Territoriale

NomPrénom.....

Direction..... Service.....

Adresse Mail.....

Téléphone